

## Produire de l'écrit au quotidien au CP : encoder des mots

### Objectifs

Les programmes préconisent de conjuguer, dès l'entrée au CP, la lecture et l'écriture. Cette articulation permet à l'élève de faire le lien entre le graphème et le phonème pour ce qui est du décodage et entre le phonème et le graphème pour ce qui est de l'encodage. L'apprentissage de la lecture est ainsi optimisé.

Cet outil a pour objectif de permettre à tous les élèves de produire de l'écrit par l'écriture de mots de difficulté progressive. Pour cela, ils sont amenés à utiliser différentes stratégies :

- être attentifs aux sons du langage
- mettre en lien le phonème avec le graphème correspondant.
- adopter une démarche de travail structurée
- travailler de manière autonome.

### Éléments de contexte (d'après les travaux de M. Fayol)

En français peu de mots s'écrivent comme ils se prononcent, il est donc bien difficile de les écrire. Pour certains d'entre eux, il est possible de s'appuyer sur les correspondances phonèmes-graphèmes, les régularités ou les connaissances morphologiques mais pour d'autres il faut apprendre et mémoriser certains graphèmes particuliers qui les composent.

Il convient donc d'axer ce travail d'encodage :

- sur l'écriture des mots les plus fréquents, ceux que les élèves auront le plus de chance de rencontrer au cours de leurs lectures ou de leurs tâches scolaires ;
- sur les correspondances graphème – phonème les plus fréquentes, celles qui sont le plus fréquemment utilisées ;
- sur les lettres muettes les plus usuelles car il n'est pas toujours aisé de mémoriser quelle est la lettre qui doit être écrite et que l'on n'entend pas.

L'écriture de certains mots demande à être mémorisée. En effet, comment savoir que dans le mot « château » le phonème /o/ s'écrit eau et non o, ou au. L'élève doit donc mémoriser la forme normée comportant des lettres agencées selon un ordre précis.

### Problématique des E en final (M. Fayol)

*Ces lettres existent alors qu'il n'existe pas de marques sonores correspondantes (le e est muet). La gestion de ces lettres dites muettes soulève des difficultés particulières. D'une part, comme elles n'ont pas de correspondant sonore les enfants ignorent leur existence jusqu'à ce qu'ils l'apprennent par écrit. D'autre part, le maintien en mémoire à court terme de la forme sonore des mots ne permet pas de repérer leur présence. Les enfants doivent donc consacrer une attention spécifique à ces lettres et à leur emplacement.*

Dans le niveau « Débutants », les mots à encoder comportant ces lettres muettes sont ainsi regroupés pour faciliter leur repérage et leur traitement.

## Démarche

---

Les mots à encoder sont issus de Manulex, une base de données lexicales dont les mots proviennent d'un corpus de 54 manuels scolaires ainsi que de la liste des mots fréquents mise en ligne sur le site EDUSCOL. Ils ont été sélectionnés parmi les noms communs les plus fréquemment employés en CP et en CE1 ; les mots comportant les graphèmes rares ont été volontairement écartés.

Cet outil est progressif car les mots à encoder sont de difficulté croissante. En début d'année, les mots sont transparents (une lettre = un phonème) puis ils se complexifient au fil de l'année. L'enseignant a également la possibilité de sélectionner les graphèmes qu'il souhaite faire écrire à ses élèves, en lien avec son manuel de lecture.

Les séances sont organisées de manière ritualisée, chaque jour, lors d'un temps d'atelier autonome dont la finalité, la démarche et l'organisation matérielle sont clairement identifiées par l'élève. Pour accompagner les élèves à ce degré d'autonomie, il convient de les accompagner au cours d'ateliers dirigés par l'enseignant.

## Mise en œuvre des ateliers dirigés

---

L'enseignant met donc en place des ateliers dirigés afin de permettre à chaque élève de comprendre et de s'emparer de la tâche à accomplir. Plusieurs étapes sont à respecter, elles sont à reproduire plusieurs fois avec les élèves tant qu'ils n'auront pas atteint le degré d'autonomie leur permettant de travailler seul.

En préalable, il est impératif de présenter les enjeux de cette activité :

- écrire pour mieux apprendre à lire
- mémoriser l'écriture des mots.

### 1. Découverte des images

Cette phase est indispensable car elle permet à l'élève de s'appropriier le lexique en mettant en correspondance l'image et le mot. Pour cela, il convient d'utiliser les cartes « images et mots » et proposer aux élèves soit :

- o un jeu de loto: un plateau de jeu comporte des mots écrits, leur associer les dessins correspondants ;
- o un jeu d'appariement : appairer le dessin avec le mot correspondant.

Au cours de cette phase, les élèves lisent le mot à haute voix pour verbaliser les phonèmes qui le composent, observent sa graphie et le mettent en relation avec l'image.

### 2. Présentation des fiches d'exercices

Chaque élève dispose d'une fiche d'exercices (la même ou des fiches différentes mais de même niveau).

- a. Faire repérer :

- i. L'animal situé en haut à gauche des fiches, il correspond au niveau de difficulté des différents exercices (*Souris : niveau débutant - Lapin : niveau débrouillé - Guépard : niveau confirmé*).
  - ii. La couleur des lettres sur la fiche ; elle est à faire correspondre avec le degré de difficulté des mots à encoder (*vert : niveau le plus facile ; jaune : niveau moyen ; bleu : niveau le plus difficile*).
- b. Nommer les images illustrant les mots à écrire.
  - c. Faire compter le nombre de tirets et expliquer qu'il correspond au nombre de lettres de chaque mot.
  - d. Faire repérer les lettres grisées qui correspondent à des lettres qui s'écrivent mais ne se prononcent pas.

### 3. Phase d'écriture

- a. Faire écrire, directement sur la fiche plastifiée, les mots les uns après les autres en aidant les élèves. Leur demander de verbaliser le mot, de repérer le nombre de syllabes puis de repérer les différents phonèmes qui le composent.
- b. Rappeler les outils sur lesquels les élèves peuvent s'appuyer (affichages, cahiers de sons, manuel...), les aider à se les approprier et à les utiliser.

### 4. Phase de correction :

- a. Procéder à l'autocorrection : pour cela, repérer la couleur de la lettre puis retrouver la fiche autocorrective.
- b. Retrouver les mots dans la grille, observer puis réécrire si besoin le ou les mots sur la fiche plastifiée.
- c. Repérer la particularité du mot : pour cela, souligner (ou entourer) le digramme, le trigramme, les consonnes doublées, l'accent....
- d. Recopier les mots dans le cahier (1).

→ Lorsque la tâche à exécuter est comprise par les élèves, le travail est proposé en autonomie.

(1) *Ce cahier peut correspondre au cahier des écrits de l'élève. Ce cahier recueille l'ensemble des écrits produits en classe : copie, productions d'écrits sous toutes ses formes.*

### Prolongements possibles

- Inviter l'élève à choisir et à écrire le déterminant le plus adapté parmi ceux qu'il connaît (le – la ; un – une ; les – des ; du ...). Pour cela, en début d'année, pour aider les élèves leur proposer des étiquettes.
- Enrichir le groupe nominal avec des adjectifs ;
- Travailler sur les catégories lexicales pour enrichir le vocabulaire.

## Progressivité

Paliers	Descriptif de la tâche de l'élève	Niveau de difficulté	Matériel
<b>Débutants</b>	Encoder des mots transparents comportant des graphèmes simples et fréquents ; les lettres muettes sont écrites sur la fiche pour lever toutes difficultés.	<p><b>Niveau 1 :</b> Mots d'une syllabe (orale).</p> <p><b>Niveau 2</b> Mots de 2 syllabes (orales).</p> <p><b>Niveau 3</b> Mots de 3 syllabes (orales ou écrites).</p>	<p>Chaque niveau est composé d'un certain nombre de fiches à photocopier et à plastifier. Ces fiches sont identifiées par le dessin d'une souris.</p> <p>-<b>Le niveau 1</b> comporte plusieurs fiches ; Sur chacune d'elle est apposée en haut à droite, une lettre verte permettant à l'élève de retrouver la fiche corrective correspondante.</p> <p>-<b>Le niveau 2</b> : même principe ; la couleur des lettres est jaune.</p> <p>-<b>Le niveau 3</b> : même principe ; la couleur des lettres est bleue.</p>
<b>Débrouillés</b>	<p>Encoder des mots plus complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par leur longueur : 2 à 4 syllabes (écrites)</li> <li>- par la présence d'un digramme</li> <li>- par la présence de consonnes doublées ou successives.</li> </ul> <p>Les lettres muettes sont écrites sur la fiche.</p>	<p><b>Niveau 1</b> Mots composés de graphèmes simples moins fréquents et pouvant comporter des consonnes doubles</p> <p><b>Niveau 2</b> Deux types de mots : - courts (une syllabe orale) mais comportant un digramme fréquent. - plus longs et pouvant comporter deux consonnes successives.</p> <p><b>Niveau 3 :</b> Des mots plus longs pouvant comportant 2 à 3 consonnes successives et/ou un digramme fréquent.</p>	<p>Chaque niveau est composé d'un certain nombre de fiches à photocopier et à plastifier. Ces fiches sont identifiées par le dessin d'un lièvre.</p> <p>-<b>Le niveau 1</b> comporte plusieurs fiches ; Sur chacune d'elle est apposée en haut à droite, une lettre verte permettant à l'élève de retrouver la fiche corrective correspondante.</p> <p>-<b>Le niveau 2</b> : même principe ; la couleur des lettres est jaune.</p> <p>-<b>Le niveau 3</b> : même principe ; la couleur des lettres est bleue.</p>

<p><b>Confirmés</b></p>	<p>Encoder des mots complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par la présence de 2 digrammes</li> <li>- par la présence de consonnes doublées.</li> <li>- par la présence de trigrammes</li> </ul> <p>Les lettres muettes sont écrites sur la fiche</p>	<p>Les mots à encoder sont regroupés en fonction des graphèmes les plus prégnants. Cela permet à l'élève d'automatiser les graphies les plus fréquentes (eau, oi...)</p> <p>Liste des graphèmes : OI – IER – OU – CH – EAU - C/S – AIN- AN - EN – H – QU –IL – ILL.</p>	<p>Ces fiches sont identifiées par le dessin d'un guépard et par une lettre qui permet à l'élève de retrouver la fiche corrective correspondante.</p>
-------------------------	--	---	---